

**REVETEMENTS ET PIÈCES D'HABITACLE
SOLIDITE DE LA TEINTE A L'EAU, A L'EAU DE MER
ET A LA SUEUR**

Page 1/5

Restrictions décrites dans la norme**RESTRICTION D'UTILISATION**

Cette norme remplace, pour les **ETUDES NOUVELLES**, les normes suivantes :

- **D47 1021 TEXTILES-SOLIDITE DES TEINTES A L'EAU DE MER**
- **D47 1022 TEXTILES-SOLIDITE DES TEINTES A LA SUEUR**
- **D47 1023 MATERIAUX ET PIÈCES D'HABITACLE – TEXTILES ENDUITS DE PLASTIQUE, PLASTIQUE, PEAUX DE GARNISSAGE – SOLIDITE DES TEINTES A L'EAU**
- **D47 1024 MATERIAUX ET PIÈCES D'HABITACLE – TEXTILES ENDUITS DE PLASTIQUE, PLASTIQUE, PEAUX DE GARNISSAGE – SOLIDITE DES TEINTES A L'EAU DE MER**
- **D47 1025 MATERIAUX ET PIÈCES D'HABITACLE – TEXTILES ENDUITS DE PLASTIQUE, PLASTIQUE, PEAUX DE GARNISSAGE – SOLIDITE DES TEINTES A LA SUEUR**

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D47 1020.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROËN en DECEMBRE 1999.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la détermination de la solidité à l'eau, à l'eau de mer et à la sueur, des teintures des matériaux ou des pièces d'habitacle.

Elle s'applique aux matériaux tels que textiles, textiles enduits de plastique, peaux de garnissage, plastiques sous forme de feuilles ainsi qu'aux pièces d'habitacle en plastique.

2.PRINCIPE

Une éprouvette du matériau à essayer et un textile tissé témoin non teint gorgé d'eau, d'eau de mer ou de sueur sont laissés en contact sous pression pendant un temps donné. L'éprouvette et le textile tissé témoin non teint sont séchés. La dégradation de l'éprouvette et le dégorgement sur le textile tissé témoin non teint sont évalués avec l'échelle de gris.

3. APPAREILLAGE ET REACTIF

3.1. PLAQUES RIGIDES,

de verre ou de plastique acrylique de 115 mm x 60 mm.

3.2. APPAREIL D'ESSAI,

composé d'un cadre en acier inoxydable de 115 mm x 60 mm de base, dans lequel une charge de 50 newtons est placée de telle façon qu'une pression d'environ 12,5 kPa doit être appliquée sur les éprouvettes.

3.3. TEXTILES TISSES TEMOINS NON TEINTS,

Témoins en laine ou polyacrylique ou polyester ou polyamide ou coton ou acétate, de format 100 mm x 40 mm ou bien témoins en multifibres de ces mêmes matériaux (6 fois 17 mm) x 40 mm.

Les textiles tissés témoins non teints doivent être en armure toile, d'une masse de 100 g/m² à 125 g/m² et ne comporter ni apprêts, ni produits chimiques résiduels, ni fibres chimiquement endommagées, ni azurant optique. Le coton doit être blanchi, les autres textiles tissés nettoyés, mais sans blanchiment (voir norme NF EN ISO 105-A01).

3.4. ECHELLE DE GRIS,

pour évaluer les dégradations et ECHELLE DE GRIS pour évaluer les dégorgements sur les textiles tissés témoins non teints par demi-point conformément aux normes NF EN 20105-A02 et NF EN 20105-A03.

Nota : On peut se procurer les textiles (3.3.) et les échelles de gris (3.4.) par l'intermédiaire de l'ADSOL, 37-39 rue de NEUILLY - 92110 CLICHY.

3.5. MASQUES,

utilisés pour apprécier le contraste de couleur sur les différentes éprouvettes vieilles. Ils sont constitués de carton gris neutre, dans lesquels sont pratiquées des fenêtres de dimensions 30 mm x 30 mm ; la teinte gris neutre est approximativement celle de la bande la plus claire de l'échelle de gris pour l'évaluation des dégradations (3.4.) (par exemple carton CHARTE neutre gray card de la Société KODAK).

3.6. ETUVE VENTILEE,

à 37 °C ± 2 °C.

3.7. BALANCE,

à 0,1 gramme près.

3.8. SOLUTIONS

3.8.1. EAU DISTILLEE

3.8.2. EAU DE MER,

synthétique à 30 g/l de chlorure de sodium (NaCl) préparé à partir d'eau minéralisée ou distillée.

3.8.3. SUEUR BASIQUE CONTENANT PAR LITRE D'EAU DISTILLEE

- 5 g de Chlorure de sodium (NaCl),
- 0,5 g de L(+) – histidine monochlorhydrate à 1 molécule d'eau (C₆H₁₀ClN₃O₂H₂O),
- 5 g de di-sodium hydrogénophosphate à 12 molécules d'eau' (Na₂HPO₄12H₂O).

On ajustera le pH si nécessaire à pH 8 au moyen d'une solution décimale d'hydroxyde de Sodium (NaOH).